

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE
N° 2025-48

Objet : Cession de droits d'exploitation d'une exposition de
« Science By Art » à la Médiathèque Lucie Aubrac

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant
délégation du conseil municipal au Maire,

La commune de la Voulte-sur-Rhône souhaite promouvoir la mise en scène d'activités culturelles variées à
l'attention de ses administrés, notamment au sein de la médiathèque.

La société "Science by Art" propose à la location une exposition de vulgarisation scientifique autour des
différentes formes d'intelligences.

Cette exposition sera proposée au public à la Salle Lucie Aubrac du 23 septembre 2025 au 21 octobre 2025,
laquelle viendra compléter un programme d'animations autour de l'Intelligence Artificielle dans le cadre de la fête
de la science 2025 pour un montant de 2 340,00 € HT soit 2 808,00 € TTC.

DECIDE

- **DE SIGNER** le contrat de cession du droit d'exploitation de l'exposition « Intelligences, différentes par nature » avec la société « Science By Art » pour un montant de 2 808,00 € TTC ;
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2025.

À la Voulte sur Rhône, le 16/05/2025

Le Maire,

Bernard BROTTESS

